

APPEL DE GENEVE

Appel lancé de Genève par quelques intellectuels aux élus politiques des pays d'Europe et à tous les candidats au Parlement européen en vue de susciter un large débat public et la consultation des populations concernées sur les solutions de rechange au surrégénérateur Superphénix de Creys-Malville et à la société du plutonium.

Mesdames, Messieurs,

Conscients de notre responsabilité morale vis-à-vis de nos contemporains et des générations futures, nous, intellectuels de diverses nationalités, spécialités et orientations politiques, avons décidé de vous interpeller de Genève — point de départ de nombreuses initiatives humanitaires — pour vous faire part de la profonde inquiétude que nous inspirent la construction du surrégénérateur Superphénix de Creys-Malville et surtout le type de société qu'elle risque d'imposer subrepticement aux peuples d'Europe.

En effet, nous sommes arrivés à la conclusion que, même si elle s'inscrit dans la logique de l'industrie nucléaire existante, la construction du surrégénérateur Superphénix et de ceux qui pourraient lui succéder comporte, du fait du changement d'échelle, certaines conséquences socio-politiques inéluctables, les unes dans l'immédiat, les autres à moyen terme. Ces conséquences s'ajoutent aux risques proprement technologiques dont l'improbabilité statistique ne compense pas l'ampleur.

Tout se passe comme si l'analogie d'un accident majeur mais improbable avec certains résultats prévisibles d'un conflit nucléaire anesthésiait la prévoyance des responsables de la politique nucléaire de l'Europe lesquels se refusent à envisager des scénarios comportant la contamination radioactive du bassin rhodanien. Or, ces perspectives ne sont nullement exclues par la Lettre ouverte adressée en novembre 1976 par quelque 1 300 scientifiques de la région genevoise aux Gouvernements français, italien, allemand, responsables de la construction du Superphénix et « au Gouvernement suisse concerné par sa proximité géographique ». **Dès lors qu'un danger technologique confine au désastre, ne faut-il pas considérer que seul est acceptable le risque nul et qu'il appartient aux promoteurs d'en administrer la preuve ?**

Parmi les conséquences probables sinon certaines de la société du plutonium figurent la concentration et l'hypertrophie de la puissance — dans tous les sens du mot —, l'extension au domaine civil de la pratique militaire du secret, justifiée par la vulnérabilité technologique et donc militaire de cette société, avec sa contrepartie inévitable : l'omniprésence policière. L'histoire pourtant brève de l'industrie nucléaire et la politique du fait accompli suivie par le Gouvernement français dans le cas du projet Superphénix illustrent cette corrosion de la démocratie par la raison d'Etat. Sur le plan international enfin, le choix du plutonium signifie à terme une prolifération accélérée des armes de destruction massive et, dans l'immédiat, une altération importante de notre système de droits démocratiques et de libertés individuelles. **Que reste-t-il, en effet, de ces valeurs s'il est loisible au Gouvernement d'un pays de menacer l'existence biologique non seulement de ses nationaux mais aussi des autres Européens en construisant une machine telle que Superphénix ?**

D'inspiration déterministe, l'argumentation des partisans des surrégénérateurs ne conçoit l'avenir que sur le modèle du passé immédiat, ce qui élimine toute possibilité de choix de société. A cet égard, rien n'est plus fallacieux que l'invocation de la croissance à venir des besoins en énergie que l'on s'attache par ailleurs à gonfler artificiellement par une propagande insidieuse en faveur du chauffage électrique qui constitue une hérésie thermodynamique. Or, loin de permettre une hypothétique relance économique et moins encore de résorber le chômage, la voie des surrégénérateurs pourrait bien engager l'humanité dans un cul-de-sac écologique, l'empêchant de se reconverter, pendant qu'il en est encore temps, dans les technologies douces qui requièrent une main-d'œuvre nécessairement abondante. Et, loin de nous libérer de notre dépendance croissante par rapport au stock d'énergie fossile en quantité assurément limitée (dépendance qui a été amorcée par la révolution industrielle voici moins de 200 ans), le recours au plutonium nous détournerait de l'exploitation prioritaire du flux pratiquement inépuisable d'énergie solaire qui seule

pourrait assurer à l'humanité une survie à long terme. **Dès lors, ne serait-il pas prudent, non seulement de freiner les investissements dans l'électronucléaire, mais encore de consacrer à la recherche et au développement de technologies douces, compatibles avec une diffusion du pouvoir, la majeure partie des sommes toujours plus colossales que les Etats européens investissent dans des réalisations accélérant la concentration du pouvoir ?**

Parce que nous sommes convaincus que les surrégénérateurs présentent des dangers immenses, que des solutions de rechange existent du côté des technologies douces, et que les peuples d'Europe en tout cas ont le droit d'en être informés, nous vous prions instamment, Mesdames, Messieurs, d'user de toute votre influence pour :

- 1°) **que votre Parlement organise, avec la collaboration de toutes les institutions intéressées, des auditions publiques, interdisciplinaires et contradictoires sur l'alternative plutonium - technologies douces et, dans ce cadre, qu'il établisse le bilan des arguments pour et contre Superphénix et les projets analogues ;**
- 2°) **que les peuples d'Europe ainsi informés soient appelés à se prononcer sur l'alternative submentionnée, sur Superphénix et sur les projets analogues ;**
- 3°) **que, en attendant les résultats de ces consultations, la construction de Superphénix et celle de tout autre surrégénérateur soient immédiatement interrompues ;**
- 4°) **que, dans le cadre de la politique de la science de votre pays, priorité soit désormais donnée à la recherche et au développement de technologies douces.**

Vous nous obligeriez beaucoup en nous informant sans retard de votre position personnelle sur ces quatre points. Nous sommes persuadés que tout refus d'agir dans l'immédiat équivaut à un blanc-seing donné à ceux qui, aveuglés par des objectifs immédiats, pourraient entraîner l'humanité dans une véritable course à la mort.

Dans l'espoir que vous voudrez bien donner une suite positive au présent Appel, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Genève, 2 octobre 1978

Prière de faire parvenir les signatures au **Comité de lancement de l'Appel de Genève, Case postale 89, 1212 GRAND-LANCY 1, Genève, Suisse,**

Comité de lancement : Mesdames et Messieurs Jean-François AUBERT, professeur aux Facultés de droit des Universités de Neuchâtel et Genève, conseiller national ; Monique BAUER-LAGIER, conseillère nationale, Genève ; André BIELER, professeur à la Faculté de théologie de l'Université de Lausanne ; Bernard BONVIN, dominicain, Genève ; Michel BRELAZ, historien, Genève ; Janine BUENZOD, docteur ès lettres, Genève ; Bernard COURVOISIER, professeur à la Faculté de médecine de l'Université de Genève ; Jean-Marc CHAPPUIS, professeur à la Faculté de théologie de l'Université de Genève ; Charles ENZ, professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Genève ; Olivier FATIO, professeur à la Faculté de théologie de l'Université de Genève ; Guiseppa FIORE DONNO, professeur à la Faculté de médecine de l'Université de Genève ; Lucien GIRARDIER, professeur à la Faculté de médecine de l'Université de Genève ; Philippe GRAVEN, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Genève ; Karl Stephan GRUNBERG, fonctionnaire retraité de l'OIT, Genève ; Bruno HOLTZ, rédacteur, Fribourg ; Roger LACROIX, professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Genève ; René LONGET, député au Grand Conseil de Genève ; William OSSIPOW, chargé de cours à la Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève ; Michel de PERROT, ingénieur-physicien, Genève ; Anne PETITPIERRE, avocate, députée au Grand Conseil de Genève ; Gilles PETITPIERRE, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Genève ; Ivo RENS, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Genève ; Philippe ROCH, docteur en biochimie, député au Grand Conseil de Genève ; Jean ROSSEL, professeur à l'Institut de physique de l'Université de Neuchâtel ; Denis de ROUGEMONT, écrivain, professeur à l'Institut universitaire d'études européennes de Genève ; Pierre de SENARCLENS, professeur à la Faculté des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne ; Sven STELLING-MICHAUD, historien, professeur honoraire de l'Université de Genève ; Erika SUTTERPLEINES, députée au Grand Conseil de Genève.

